

Communiqué de presse

Lutte contre le gaspillage:

E.Leclerc offre à tous les acheteurs de 3 fruits et légumes¹ un filet réutilisable et lavable du 17 janvier au 21 février 2023

Ivry-sur-Seine – le 16 janvier 2023. Dans la lignée des initiatives de l'enseigne pour limiter son impact environnemental, et afin d'accompagner ses clients vers une consommation plus responsable et durable, E.Leclerc offre à tous les acheteurs de 3 fruits et légumes différents, un filet réutilisable et lavable, du 17 janvier au 21 février 2023.

Inciter les clients à se tourner vers les emballages réutilisables

Depuis le 1^{er} mai 2021, dans le cadre de la politique de réduction de l'empreinte plastique de l'enseigne, les sacs plastique des rayons fruits et légumes de l'ensemble des Centres E.Leclerc ont été définitivement supprimés. Ils sont depuis remplacés par des sacs kraft recyclables issus de forêts gérées durablement et des filets 100% coton bio, lavables et réutilisables. Des filets disponibles à la vente, proposés aux rayons fruits et légumes des centres E.Leclerc.

Aujourd'hui, fidèle à sa politique RSE, l'enseigne souhaite favoriser encore davantage la généralisation de l'emploi d'emballages réutilisables. C'est pourquoi **du 17 janvier au 21 février, E.Leclerc offrira 1 filet à chaque client, sous réserve de l'achat de 3 fruits et légumes différents**. Une opération inédite pour engager l'équipement durable des consommateurs et les aider à changer leurs habitudes de consommation.

Au total, il s'agira de **plus de 3 millions de filets offerts aux clients E.Leclerc** sur l'ensemble de la durée de l'opération.

Un combat historique pour l'environnement

Le Mouvement E.Leclerc s'engage depuis de nombreuses années à travers des initiatives qui participent à la réduction de son empreinte plastique. Tout d'abord en renonçant en 1996 aux sacs plastique à usage unique en sortie de caisse, 20 ans avant que la loi ne l'oblige, et devenant ainsi précurseur avant tous les autres distributeurs. Puis en 2020, en franchissant un nouveau cap avec la suppression définitive des sacs plastique en sortie de caisse et Drive. Enfin, en 2021, l'enseigne supprime les sacs plastique aux rayons fruits et légumes. Au total depuis 2021, ce sont donc 8 350 tonnes de plastique produites en moins chaque année.

¹ *Sous réserve de l'achat de 3 fruits et légumes différents par client, en vrac ou emballés

L'enseigne s'engage aussi à réduire les emballages des produits de ses propres marques. Depuis juillet 2021, les bouteilles d'eau « Marque Repère » 6x1L n'ont plus de surfilm plastique, ce qui permet une économie de 24 tonnes de plastique par an. La marque propose également depuis 2022 une nouvelle offre conventionnelle en vrac. À l'horizon 2025, 100% des produits Marque Repère seront constitués d'emballages recyclables.

À propos du Mouvement E.Leclerc

Avec 734 magasins et 544 adhérents en France, E.Leclerc est leader de la distribution en France. L'enseigne a réalisé un chiffre d'affaires de 42,1 milliards d'euros (hors carburant) en 2021. Cette performance résulte d'une politique menée depuis la création du Mouvement E.Leclerc en 1949 : son combat au quotidien pour des prix bas et un modèle économique unique, reposant sur une organisation décentralisée, coopérative et participative. Les adhérents du Mouvement E.Leclerc, entrepreneurs indépendants, partagent une même mission : permettre à chacun de vivre mieux en dépensant moins, grâce à des initiatives innovantes et responsables, en pratiquant les prix les plus bas à qualité comparable. Acteurs de la vie locale, au plus près du terrain, ces adhérents investissent de façon durable afin de faire des centres E.Leclerc des lieux qui répondent aux besoins de leurs clients et défendent leur pouvoir d'achat au quotidien.

Contact presse
e.leclerc@babylone.fr
01 80 18 18 10